

EXTRÊME CORDOUAN

S A M E D I

22
JUIN

D I M A N C H E

23
JUIN

2019



INSCRIPTIONS

KAYAK & PIROGUE

Extrême Cordouan - St Georges Voiles
1 Bd Général Frénal
17110 St Georges de Didonne



SOMMAIRE

PRÉSENTATION	2
LE SPOT	3
ADMISSION ET INSCRIPTION	4
AVIS DE COURSE	6
INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE COURSE	8
HORAIRES ET PROGRAMME	11
PLAN D'IMPLANTATION	12
PARCOURS	13
DOSSIER D'INSCRIPTION	14
FORMULAIRE D'INSCRIPTION	15
AUTORISATION PARENTALE	16
CONTACTS & INFORMATIONS	17



INSCRIPTIONS 2019

KAYAK & PIROGUE



PRÉSENTATION

L'Extrême Cordouan est le nouvel événement glisse de l'été ! Durant ces 2 jours de compétitions, les meilleurs kites, planchistes, kayaks, stand up paddle, pirogues et avirons se mesureront sur un parcours adapté à tous.

**Plus de 300 participants tous supports confondus sont attendus sur l'eau.
Le nombre de participants est limité, inscrivez-vous vite !**

Le **parcours Longue Distance de Kayak et de Pirogue** de l'Extrême Cordouan mesurera **au maximum 23 kilomètres** aller et retour entre St Georges de Didonne et la Bouée de virement du phare de Cordouan.

→ Licence FFCK 2019 et niveau pagaie verte obligatoire

→ Les embarcations autorisées à participer sont, soit des kayaks propulsés par des pagaies doubles, soit des pirogues, composées d'un flotteur et d'un balancier et propulsées par des pagaies simples, correspondant aux catégories K1, K2, OC1, V1, OC2 et V6 répondants aux définitions du règlement en vigueur.

→ Dans l'optique d'offrir aux compétiteurs le parcours le plus adapté possible sans négliger la sécurité de tous, la direction de course se laisse le droit de raccourcir cette distance selon l'orientation du vent et les conditions météorologiques.

La direction de course se garde également la possibilité d'annuler la course si elle estime que les conditions climatiques ou de sécurité l'imposent.

→ Chaque concurrent **à la responsabilité** de savoir si il est apte à prendre le départ le jour de la course en fonction des conditions météo. L'émargement de départ vaut engagement du compétiteur après avoir pris connaissance des conditions de course et décharge de responsabilité l'organisateur.

Vous trouverez dans ce document les informations utiles pour votre participation.



EXTREMECORDOUAN.FR



LE SPOT

L'Extrême Cordouan se déroulera sur la base nautique de St Georges de Didonne et les 2 Kms de plage attenantes. La base nautique et la première partie de la plage jusqu'au "café des bains" accueilleront les sportifs (tente d'inscriptions et renseignements), le public, un village de glisse (expositions, animations et initiations), une scène et un village de food-trucks.

Tout le reste de la plage sera divisé pour définir les zones de préparation et de départ pour chaque support.

→ ACCÈS

L'accès à la compétition se fera depuis la rocade (D25) reliant Royan à Meschers, puis sera fléché depuis les 2 rond-points desservant St Georges de Didonne. Vous arriverez à proximité de l'entrée des parkings.

Le reste de la route remontant vers la base nautique où se situe la tente d'inscription et d'accueil sera fermé à la circulation.

→ PARKING

Les parkings réservés aux coureurs seront situés le long de la zone Sud de la plage, proche des zones de préparation et de départ. L'accès aux parkings sera fléché depuis l'arrivée dans St Georges.

L'organisateur de l'Extrême Cordouan sera le seul habilité à rouler sur la plage et sera à votre disposition pour amener les remorques des pirogues sur la plage, près de la zone de départ. Contactez l'organisation en amont de l'évènement pour convenir au mieux de votre arrivée.

→ PRÉPARATION ET DÉPARTS

La zone de préparation et de départ sera située sur la grande plage au Nord du Riveau. La zone de préparation et départ sera accessible depuis le parking Cette zone sera réservée aux compétiteurs et interdite au public.

PLAN DE SITUATION EN ANNEXE





ADMISSION ET INSCRIPTION

→ INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne → extremecordouan.fr ou en retournant la fiche d'inscription par courrier (*annexée en fin de document*).

En cas de non-participation et/ou annulation de l'inscrit, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

→ AGE MINIMUM

15 ans révolus au 30 mai 2019

→ IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Chaque concurrent ou un chef d'équipe de chaque embarcation est identifié par un lycra avec dossard numéroté et par un tracker GPS. Ces éléments seront remis contre une caution (*voir ci-dessous*) au concurrent en personne au moment de la confirmation de l'inscription.

→ CONFIRMATION D'INSCRIPTION

La présence de chaque participant est obligatoire pour la remise du dossard, tracker GPS et confirmation de l'inscription sous la tente "accueil & inscriptions", à côté de la base nautique. Le samedi 22 juin de 9h30 à 12h (liste d'attente 12h à 12h30).

→ CERTIFICAT MÉDICAL

La présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du Kayak ou de la Pirogue en compétition, ou de la copie de la licence visée par un médecin pour la pratique de la compétition, est obligatoire. Il doit être daté de moins d'un an au 24 Juin 2019.

→ FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation de 35€ par participant représentent les frais d'organisation générale de l'événement, les frais du dispositif de sécurité, le tee-shirt de l'événement et incluent un repas pour chaque concurrent le Samedi soir. Les frais ne comprennent pas le coût de la licence FFCK 2019

→ TRACKER GPS

L'organisation de course remet au concurrent ou au chef d'équipe de chaque embarcation un tracker GPS ultra-compact à porter sur soi, permettant au comité de course d'enregistrer son parcours en direct. Cela permettra au public de suivre la course en temps réel, au coureur de consulter ses performances, mais aussi d'augmenter les conditions de sécurité. Le port du tracker GPS est obligatoire pour participer aux courses.



→ CAUTION

Pour les **kayaks** et les **chefs de bord pirogue** : une caution de 165€ par chèque ou espèces, avec présentation d'une pièce d'identité, sera demandée au concurrent ou au chef d'équipe de chaque embarcation lors de l'inscription contre la remise du lycra avec dossard et du tracker GPS. Pour les **rameurs pirogues (hors chef de bord)**: la caution sera de 20€. La caution sera restituée à la fin de la compétition sur remise du lycra et du tracker GPS

→ AUTORISATION PARENTALE

Pour les participants mineurs (moins de 18 ans), le formulaire d'autorisation parentale doit être obligatoirement rempli et remis lors de l'inscription en ligne ou par courrier. Les mineurs participant devront être accompagnés durant toute la compétition par un responsable légal ou l'adulte référent identifié sur le formulaire.

→ ADMISSION DÉFINITIVE

Seul les dossiers complets réceptionnés en ligne ou par courrier, avec toutes les informations demandées + documents obligatoires + frais de participations, permettront de valider l'inscription de manière définitive.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte et seront mis en attente des éléments manquants.

→ NOMBRE DE DOSSARDS DISPONIBLES

Seul les dossiers complets seront pris en compte dans le nombre de dossards réservés dans la limite que permet l'organisation et le dispositif de sécurité.

Le nombre de dossards disponibles pour les Kayaks et Pirogues est fixé à 80 (un dossard par embarcation). Ce nombre pourra être augmenté par les organisateurs de l'événement en fonction du système de sécurité.





AVIS DE COURSE

→ RÈGLES EN VIGUEUR

- Règlement FFCK Océan Racing en vigueur au jour de l'épreuve
- Les instructions de course et consignes du directeur de course au briefing avant chaque départ
- Le bon esprit et le " Fair play "

→ INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées contre les murs de la base nautique, à côté de la tente inscriptions.

→ PARCOURS

Un terrain de jeux idéal ! Le parcours de l'Extrême Cordouan mesurera environ 23 kilomètres Aller et Retour entre St Georges de Didonne et la Bouée de Virement du phare de Cordouan.

PLAN DU PARCOURS EN ANNEXE

→ CONDITIONS DE COURSE

La décision quant aux conditions de navigation acceptables sera prise par le Directeur de Course qui prendra en compte tous les éléments (vent, courant, équipement des concurrents, etc...) pour déterminer si la sécurité et l'équité sportive sont respectées pour l'ensemble des participants.

→ CATÉGORIES

- K1
- K2
- OC1
- OC2
- V1
- V6

→ CLASSEMENTS

Le classement et le podium seront établis sur l'ordre d'arrivée de la longue distance, ou parcours bis toute catégorie confondue. Un extrait de classement distinguera le premier de chaque catégorie.





→ ÉMARGEMENT

Un émargement obligatoire par le concurrent ou le chef d'équipe sera mis en place avant le départ et après l'arrivée de la course pour valider les épreuves (même si vous avez abandonné). Vous devez signer à la table d'émargement équipé de votre dossard. Une tierce personne n'est pas autorisée à signer à votre place.

→ DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents. A cet effet, l'émargement de départ vaut engagement du concurrent ou de l'équipage après avoir pris connaissance des conditions de course et décharge de responsabilité l'organisateur.



INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE COURSE

→ GÉNÉRALITÉS

Les règles applicables en dehors de celles précisées dans le présent document seront celles définies par le document « Règlement Ocean Racing » en vigueur de la FFCK.

→ DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

La longue distance de l'extrême Cordouan mesurera au maximum 23 Km. Dans l'optique d'offrir aux compétiteurs le parcours le plus glissant possible sans négliger la sécurité de tous, la direction de course se laisse le droit de raccourcir cette distance selon l'orientation du vent et les conditions météorologiques. La direction de course se garde également la possibilité d'annuler la course si elle estime que les conditions climatiques ou de sécurité l'imposent.

→ MATÉRIEL & ÉQUIPEMENTS

Tout le matériel et les équipements doivent être en conformité avec le code de régates Mer. Chaque embarcation doit :

- Disposer d'un Gilet
- Disposer d'un Leash
- Disposer d'une Pagaie de secours pour les pirogue
- Disposer d'un Téléphone ou VHF
- Disposer d'un bout de remorquage de 5m (4mm de diamètre) (**non fourni, à présenter à la confirmation de l'inscription**)
- Disposer d'un moyen d'avertissement lumineux (*feu à main ou flash light ou feu de repérage*) (**non fourni, à présenter à la confirmation de l'inscription**)
- Le port du dossard par le concurrent ou le chef d'équipe est obligatoire et doit être porté par dessus tous les équipements pour que le numéro de dossard soit facilement lisible tout au long de la course.
- Le port du tracker GPS par le concurrent ou le chef d'équipe est obligatoire.



→ RÈGLES DE COURSE

Il s'agit d'une course sportive mais amateur, à ce titre la convivialité, le bon esprit, et le "fair play" sont les premières règles à respecter.

Toute aide extérieure (ravitaillement, coaching, orientation, bateau accompagnateur, etc...) est interdite pendant les compétitions sauf autorisation spécifique du Comité de Course.

En cas d'abandon, tout compétiteur doit se signaler aux bateaux suiveurs. Les bateaux accompagnateurs ou engins motorisés devront se tenir à bonne distance des compétiteurs selon la hauteur des vagues qu'ils génèrent.

Certains points essentiels de ce règlement seront rappelés brièvement lors du briefing d'information.

Tout participant devra se conformer strictement aux règles de courses et aux informations spécifiques précisées pendant le briefing et affichées par le Directeur de Course.

En cas de non-respect de ces règles, le concurrent peut se voir disqualifier à tout instant. Le Directeur de Course s'autorise même à interrompre sa course en cas de manquement grave au respect desdites règles.

Dans le cas où le Directeur de Course considère qu'un compétiteur se met en danger et/ou met en difficulté tout le dispositif de sécurité, le Directeur de Course prendra la décision irrévocable de stopper le dit compétiteur et ce à tout moment. Le compétiteur concerné devra alors se conformer aux instructions des équipages de sécurité.

L'obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais, s'impose.

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement. Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur en fonction de conditions particulières. Ces modifications seront signalées lors du briefing.





→ LES CONSEILS DU DIRECTEUR DE COURSE

Nous vous conseillons d'arriver reposés, de manger de manière appropriée à une épreuve d'endurance, et de bien vous hydrater avant le départ, pendant et après la course.

En cas de problème une fois sur l'eau, ne jamais quitter sa planche, et demander assistance avec des mouvements de bras circulaires.

Le respect de l'environnement est aussi important que le respect des personnes. Il est obligatoire de se débarrasser des déchets (emballages, nourriture, bouteilles) dans les poubelles appropriées. L'océan est un terrain de jeu fragile, merci de ne pas jeter les plastiques de vos gels, barres de céréales ou autres dans l'eau.





HORAIRES ET PROGRAMME

→ VENDREDI 21 JUIN

17h - 20h : Confirmation des inscriptions

→ SAMEDI 22 JUIN

Pleine mer 8h51 • coef 62 / Basse mer 14h55 / Pleine mer 21h12 • coef 59

9h30 - 12h : Confirmation des inscriptions

12h - 12h30 : Liste d'attente

13h45 : Briefing obligatoire devant l'écran géant (*déroulement de la journée, fonctionnement logistique et sportif, rappel des règles de courses*)

14h15 : Mise en place du départ

14h45 : Départ

17h / 17h30 : Arrivée de la course

19h : Podiums de la journée





PLAN D'IMPLANTATION

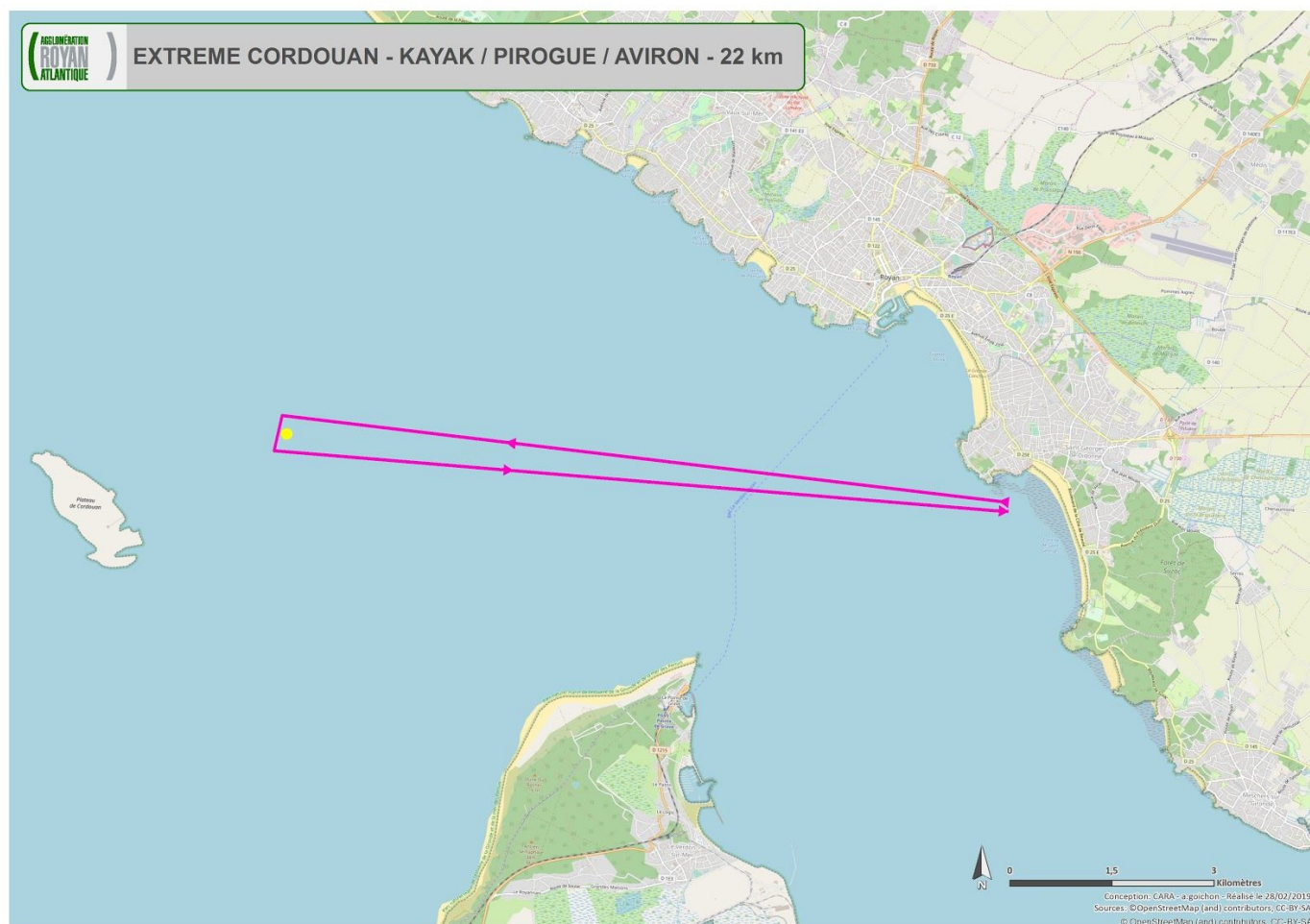


INSCRIPTIONS 2019

KAYAK & PIROGUE



PARCOURS



EXTREMECORDOUAN.FR

DOSSIER D'INSCRIPTION

DESTINÉ AUX INSCRIPTIONS PAR "COURRIER POSTAL ou ÉLECTRONIQUE"

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Dossier à renvoyer impérativement **avant le Samedi 8 juin 2019**

Pièces à envoyer :

- ☐ Formulaire d'inscription rempli (*ci-dessous*) → **1 dossier par concurrent**
- ☐ Autorisation parentale pour les mineurs (*ci-dessous*)
- ☐ Copie de la licence FFCK 2019
- ☐ Certificat médical daté signé et tamponné (*mentionnant la non contre-indication à la pratique du Kayak ou de la Pirogue en compétition daté de moins d'un an au 24 Juin 2019*)
- ☐ Règlement par chèque [*encaissé*] 35€ par concurrent
à l'ordre de **Saint Georges Voiles**
- ☐ **Kayak et Chef de bord Pirogue** : caution par chèque 165€ [*non encaissé*] (*dossard et tracker GPS*) à l'ordre de **Saint Georges Voiles**
- OU-**
- ☐ **rameur Pirogue (hors chef de bord)** : caution par chèque 20€ [*non encaissé*] (*dossard*) à l'ordre de **Saint Georges Voiles**

Par courrier postal ou sur place :

St Georges Voiles - Extrême Cordouan
1 Bd Général Frénil
17110 St Georges de Didonne

Par courrier électronique :

organisation@extremecordouan.fr





FORMULAIRE D'INSCRIPTION (remplir en majuscules)

NOM PRÉNOM

SEXE F ☐

ADRESSE

H ☐

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

DATE DE
NAISSANCE

/ /

TÉLÉPHONE
MOBILE

EMAIL

NUMÉRO
DE LICENCE

CLUB

TAILLE DE T-SHIRT
SOUHAITÉ

CATÉGORIE : K1 ☐ K2 ☐ OC1 ☐ OC2 ☐ V1 ☐ V6 ☐

CHEF D'ÉQUIPE : OUI ☐ NON ☐

NOM DU CHEF D'ÉQUIPE :

• En tant que concurrent et participant, je m'engage à :

- Avoir pris connaissance de l'avis de course Kayak et Pirogue de l'Extrême Cordouan, notamment le matériel de sécurité obligatoire, et je m'engage à les respecter.
- Apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger.
- Reconnaître que prendre la décision de participer à une course ou de rester en course relève de ma propre responsabilité.
- Pour chaque concurrent ou chef d'équipe de porter le lycra d'identification ainsi que le tracker GPS fourni par l'organisation.
- Me soumettre à la procédure d'émargement avant le départ et après mon arrivée de chaque manche.

• Droit aux données et à l'image

- J'autorise l'organisation de l'Extrême Cordouan à utiliser mes données, mon nom sur tous supports liés à l'évènement, ainsi que la diffusion gracieuse de mon image avant, pendant et après l'évènement sur tous supports visuels et informatiques.

FAIT À

LE

SIGNATURE DU CONCURRENT
(Y COMPRIS MINEUR)
Précédée de la mention «Lu et Approuvé»





AUTORISATION PARENTALE (remplir en majuscules)

NOM de l'enfant PRÉNOM

Je soussigné(e) : NOM PRÉNOM

Agissant en qualité de : PÈRE ☐ MÈRE ☐ TUTEUR ☐

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉLÉPHONE MOBILE

EMAIL

J'autorise mon enfant :

Né(e) le : / / Lieu de naissance

À participer à l'Extrême Cordouan, comportant une épreuve longue distance en Kayak ou Pirogue, qui se déroulera à Saint-Georges-de-Didonne le 22 Juin 2019. J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages qu'il pourrait causer à autrui.

PERSONNE EN CHARGE DE MON ENFANT
EN CAS DE NON-PRÉSENCE LORS DE L'EXTRÊME CORDOUAN

TÉLÉPHONE MOBILE

EN CAS DE NÉCESSITÉ

Dans le cas d'un incident et dans le cas où il serait impossible de joindre les parents rapidement, les organisateurs de l'Extrême Cordouan pourront déclencher le transport de l'enfant dans le centre hospitalier le plus proche par les moyens sanitaires appropriés (pompiers, ambulance...)

Allergie(s) éventuelle(s) :

L'organisation de l'Extrême Cordouan s'engage à n'utiliser ces données que dans le cadre des obligations légales et de ne communiquer que les informations nécessaires lors d'une prise en charge.

FAIT À LE / /

SIGNATURE

Précédée de la mention «Lu et Approuvé»





CONTACTS & INFORMATIONS

→ CONTACT ORGANISATION • *ÉVÉNEMENT GÉNÉRAL*

SAINT GEORGES VOILES

Freddy Chollet 06 77 15 24 89

Nicolas Neau 06 75 99 57 49

organisation@extremecordouan.fr

→ CONTACT ORGANISATION • *COURSES & DIRECTION SPORTIVE KAYAK ET AVIRON*

CANOÉ KAYAK SAUJON

Samuel Barbotin 06 70 59 50 09

samuelbarbotin2@gmail.com

→ CONTACT VILLAGE ANIMATION & INITIATION • *GÉNÉRAL*

SERVICE NAUTISME ROYAN ATLANTIQUE

Marie Mouton 06 74 55 19 34

m.mouton@agglo-royan.fr

→ CONTACT VILLAGE ANIMATION & INITIATION • *KAYAK ET PIROGUE*

CANOÉ KAYAK SAUJON

Samuel Barbotin 06 70 59 50 09

samuelbarbotin2@gmail.com





Le nouvel
événement
glisse de l'été

